AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

AVIS vous est donné que lors d'une séance tenue le 6 mars 2017, le conseil municipal a adopté le second projet de règlement intitulé «Règlement numéro 435-5-2017, modifiant le règlement de lotissement numéro 435-2006»

Ce second projet de règlement a pour objet les modifications suivantes :

- modifier les dimensions minimales des lots ou des terrains desservis par les services d'aqueduc et d'égout pour l'usage unifamiliale isolée et créer des dispositions spécifiques aux terrains desservis en zone 101.

Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums* dans les municipalités.

Une demande concernant la disposition modifiant dimensions minimales des lots ou des terrains desservis par les services d'aqueduc et d'égout pour l'usage unifamiliale isolée et créer des dispositions spécifiques aux terrains desservis en zone 101 peut provenir des zones concernées. Elle vise à ce que le règlement contenant une telle disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter des zones auxquelles il s'applique à l'égard de la disposition (zones 101, 102-P, 103, 104-P, 105-P, 106, 107, 108, 109 et 110). La délimitation des zones touchées est illustrée sur un croquis disponible au bureau municipal.

Pour être valide, toute demande doit:

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau municipal au plus tard le 23 mars 2017;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées d'une ou des zones d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans les zones n'excède pas 21.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 940, rue du Centre à Saint-Jude durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance.

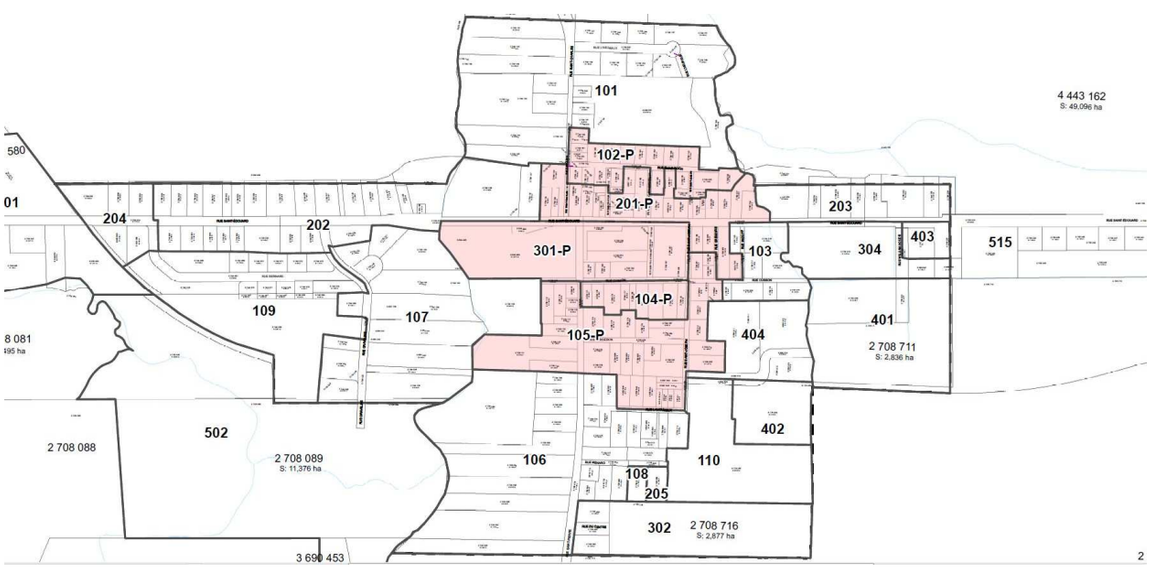

DONNÉ à Saint-Jude, ce 15e jour du mois de mars 2017

Nancy Carvalho, directrice générale et secrétaire-trésorière